

## **Un nouvel indicateur pour mesurer la pauvreté en Europe**

La pauvreté en Europe est mesurée depuis plusieurs années par l'enquête EU-SILC. Les personnes définies comme « en risque de pauvreté » sont celles vivant dans un ménage disposant d'un revenu disponible inférieur au seuil de pauvreté, fixé à 60% du revenu médian national. On parle de « pauvreté monétaire relative ». En Belgique, ce seuil est fixé à 11.588 euros par an, soit 966 euros par mois, pour l'enquête 2009. De nouveaux indicateurs sont aujourd'hui fréquemment utilisés, visant à mieux prendre en compte toutes les dimensions de la pauvreté, et ainsi avoir des données plus proches des réalités rencontrées dans les pays européens. Ces indicateurs, notamment retenus pour mesurer les objectifs « Europe 2020 » en matière de pauvreté, sont la privation matérielle et la faible intensité de travail.

Les personnes « en situation de privation matérielle grave » sont confrontées à au moins 4 des 9 situations suivantes : ne pas être en mesure de payer un loyer ou des factures courantes, de chauffer correctement son domicile, de faire face à des dépenses imprévues, de consommer de la viande, du poisson ou un équivalent de protéines tous les deux jours, de s'offrir une semaine de vacances en dehors du domicile, de posséder une voiture personnelle, un lave-linge, un téléviseur couleur, ou un téléphone. Les personnes vivant dans des ménages à « très faible intensité de travail » sont les personnes âgées de 0 à 59 ans vivant dans des ménages dans lesquels en moyenne les adultes (âgés entre 18 et 59 ans) ont utilisé moins de 20% de leur potentiel total d'emploi au cours de l'année passée, c'est-à-dire qu'elles ont été employées moins d'un cinquième de leur temps. Les étudiants sont exclus. En Belgique, 5% de la population appartient à un ménage confronté à une privation matérielle sévère, et près de 10% à un ménage à faible intensité de travail. Les personnes des ménages en risque de pauvreté monétaire sont plus que les autres touchés par la privation matérielle (22% d'entre elles) et la faible intensité de travail (38%).

### **Analyse approfondie de la privation matérielle dans l'enquête SILC 2009**

L'enquête EU-SILC permet depuis plusieurs années de quantifier cette privation matérielle. En 2009, des questions supplémentaires ont permis d'appréhender celle-ci de manière plus approfondie.

L'analyse des résultats met en évidence près de la moitié des personnes appartenant à des ménages en risque de pauvreté déclarent ne pas avoir de connexion Internet pour raison financière, ou ne pas pouvoir se permettre de remplacer des meubles usagés en raison de leur budget. Des problèmes de qualité de vie sont également pointés par près d'un quart des personnes vivant dans des ménages en risque de pauvreté : déchets dans le voisinage, manque d'espace dans l'habitation, ou dans une moindre mesure la dégradation d'équipements collectifs aux alentours du domicile.

La vie sociale des personnes appartenant à des ménages en risque de pauvreté est également de moindre intensité si l'on compare à l'ensemble de la population. 32% d'entre elles ne participent pas régulièrement à des activités de loisirs pour des raisons financières, et 25% ne rencontrent pas au moins une fois par mois leur famille ou des amis autour d'un verre ou d'un repas, pour des raisons financières également. Un quart de ces mêmes personnes ne peuvent se permettre de dépenser un peu d'argent de leur propre poche chaque semaine (pour aller chez le coiffeur, au cinéma, offrir un cadeau,...). Le remplacement des vêtements usés par des vêtements neufs n'est pas possible pour 20% des personnes venant d'un ménage en situation de pauvreté.

### **Les enfants également touchés par la pauvreté**

Les situations de privation matérielle touchant les enfants sont également une préoccupation dans nos sociétés. L'analyse des indicateurs de privation matérielle détaillés ci-dessus montre par exemple que plus de trois quarts des enfants venant de ménages en risque de pauvreté appartiennent à un ménage dans lequel il n'est pas possible de faire face à des dépenses inattendues.

Une partie des questions additionnelles de l'enquête SILC 2009 a porté sur les situations de privation vécues par les enfants en particulier. Les questions ont été posées à la personne de référence de chaque ménage comptant au moins un enfant de moins de 16 ans.

Outre un moindre accès à des biens de confort ou de loisirs matériels (vêtements neufs, jeux d'intérieur, d'extérieurs, livres,...), à un espace extérieur sécurisé pour jouer, ou à un endroit convenable pour étudier ou faire leurs devoirs, dans les ménages de près de 30% des enfants issus de ménages en risque de pauvreté, les enfants ne peuvent s'adonner à une activité de loisirs régulière pour des raisons financières. Les contacts sociaux sont également réduits pour ces enfants par rapport aux autres : dans 11% des ménages les enfants ne sont pas fêtés pour des occasions spéciales (anniversaires,...), dans 13% des ménages ils ne peuvent inviter des amis à la maison de temps en temps.

Tableau 1 : privation matérielle et faible intensité de travail.

Pourcentages de personnes vivant dans un ménage confronté aux situations suivantes :	Population totale	population en risque de pauvreté monétaire	population qui ne court pas de risque de pauvreté monétaire
impossibilité de disposer d'une réserve financière pour payer le loyer ou les factures courantes	7,3%	19,3%	5,3%
impossibilité de partir une fois par an en vacances pendant une semaine	26,3%	63,4%	20,0%
impossibilité de manger tous les 2 jours de la viande ou du poisson	4,6%	16,1%	2,7%
impossibilité de faire face à des dépenses inattendues	23,7%	58,1%	17,9%
pas les moyens d'avoir le téléphone	0,3%	1,0%	0,2%
pas les moyens d'avoir une télévision couleur	0,6%	2,2%	0,3%
pas les moyens d'avoir une machine à laver	1,8%	7,2%	0,8%
pas les moyens d'avoir une voiture	6,5%	25,7%	3,2%
problèmes financiers pour chauffer suffisamment l'habitation	5,1%	15,0%	3,5%
<b>privation matérielle sévère (caractérisée par 4 situations rencontrées sur les 9 décrites ci-dessus)</b>	<b>5,2%</b>	<b>21,6%</b>	<b>2,4%</b>
<b>faible intensité de travail</b>	<b>9,7%</b>	<b>38,5%</b>	<b>4,8%</b>

Source : EU-SILC 2009

Tableau 2 : privation matérielle.

Pourcentages de personnes qui déclarent :	population totale	population en risque de pauvreté monétaire
Ne pas avoir de téléphone mobile pour raisons financières	1,2%	4,4%
ne pas remplacer des vêtements usés par des neufs pour raisons financières	5,4%	19,3%
ne pas disposer de 2 paires de chaussures pour raisons financières	1,0%	4,0%
n'avoir consulté aucun médecin généraliste ou spécialiste (hors dentiste et ophtalmologue) au cours des 12 derniers mois	10,5%	12,5%
ne pas voir de la famille/des amis pour un verre ou un repas 1 fois par mois pour raisons financières	8,5%	24,8%
ne pas participer régulièrement à des activités de loisirs (sports, concerts, cinéma..) pour raisons financières	11,4%	32,1%
ne pas dépenser un peu d'argent par elles-mêmes une fois par semaine pour raisons financières	8,7%	24,7%

Source : EU-SILC 2009

Tableau 3 : privation matérielle.

Pourcentages de personnes vivant dans un ménage confronté aux situations suivantes :	population totale	population en risque de pauvreté monétaire
pas d'eau chaude dans l'habitation	1,1%	3,0%
envisage de déménager dans les 6 mois pour des raisons financières	5,7%	7,3%
manque d'espace dans l'habitation	12,9%	22,5%
déchets dans le voisinage	14,7%	24,0%
équipements collectifs endommagés dans le voisinage	8,5%	17,2%
difficultés d'accès au transport public	18,1%	18,8%
difficultés d'accès aux services bancaires et postaux	25,8%	30,0%
non remplacement des meubles usés pour raison financière	18,0%	45,8%
pas de connexion Internet pour raisons financières	6,1%	48,6%

Source : EU-SILC 2009

Tableau 4 : privation matérielle des enfants

Pourcentage d'enfants vivant dans des ménages où, pour des raisons financières,	total enfants	enfants issus de ménages en risque de pauvreté monétaire	enfants issus de ménage ne courant pas de risque de pauvreté monétaire
il n'est pas possible d'acheter des vêtements neufs aux enfants	6,3%	18,5%	3,9%
il n'est pas possible que chaque enfant ait 2 paires de chaussures	3,8%	7,0%	3,1%
il n'est pas possible que tous les enfants consomment au moins une fois par jour des fruits et légumes frais	1,8%	7,2%	0,7%
il n'est pas possible que chaque enfant prenne 3 repas par jour	2,2%	9,9%	0,7%
il n'est pas possible que chaque enfant consomme de la viande ou du poisson une fois par jour	3,1%	13,1%	1,2%
les enfants n'ont pas de livres adaptés à leur âge	3,9%	9,8%	2,8%
les enfants n'ont pas d'équipements de loisirs extérieurs (vélo, rollers,...)	3,7%	13,3%	1,8%
les enfants n'ont pas de jeux d'intérieur	2,1%	9,3%	0,7%
les enfants n'ont pas d'activité de loisirs régulière	7,6%	27,2%	3,8%
les enfants ne sont pas fêtés pour des occasions spéciales (anniversaires,...)	3,2%	11,0%	1,7%
les enfants ne peuvent pas inviter d'amis pour jouer ou manger de temps en temps	3,0%	13,4%	1,0%
les enfants ne peuvent participer aux voyages et activités scolaires qui coûtent de l'argent	3,1%	8,3%	2,1%
les enfants n'ont pas un endroit convenable pour étudier ou faire leurs devoirs	7,9%	20,5%	5,4%
les enfants ne disposent pas d'un espace extérieur dans les environs du domicile pour jouer en sécurité	11,0%	34,3%	6,4%

Source : EU-SILC 2009